



RAPPORT D'ARBITRAGE

LA Course du BIEN PUBLIC

Le semi-marathon

21000 DIJON

CHAMPIONNAT DE BOURGOGNE



Fédération Française Athlétisme

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

RAPPORT ARBITRAGE DE COURSES SUR ROUTE

Mise à jour 2016

Diffusion :	Organisateur	C.D.C.H.S	CRCHS	CNCHS - F.F.A	rapports.hs@athle.fr
-------------	--------------	-----------	-------	---------------	----------------------

Rédigé par :	MANNEVY Christine
Qualification :	Expert IAAF HS
Adresse :	80 rue Emile Tabarant 80400 LAROCHE ST CYDROINE

Date :	5 SEPTEMBRE 2016
N° Licence :	375175
Email :	elodie.mannevy@wanadoo.fr
Tél. :	03 86 92 67 15
portable :	06 82 95 40 05

NOM DE LA COURSE : LA COURSE DU BEIN PUBLIC	
LIEU : DIJON	Date : 3 SEPTEMBRE 2016
LIGUE : BOURGONE	Département : 21 N° certificat de mesurage : BOU021/05609/2012

Label	Type d'épreuve	Distance de l'épreuve :
International <input type="checkbox"/>	Circuit <input checked="" type="checkbox"/>	21KM
National <input type="checkbox"/>	Ville à ville <input type="checkbox"/>	
Régional <input checked="" type="checkbox"/>	Par étapes <input type="checkbox"/>	
Départemental <input type="checkbox"/>	Autres <input type="checkbox"/>	Nombre de classés : 566
Distance départ - arrivée : 494,02m		
Dénivelé départ - arrivée : +239m +243m soit 0.19 m / km		

Conditions atmosphériques : CHAUD ET ENSOLEILLE

Température Départ: 28°C Arrivée: 31°C

ORGANISATION DE LA COURSE :	AC CHENOVE
Adresse : MAISON DES SPORTS 15 RUE DE MARSANNAY 21300 CHENOVE	Tél. : 03 80 42 42 94 e-mail : frederic.bonnemain@orange.fr
Nom du directeur de la course : Frederic bonnemain	Fax :

COMPOSITION DU JURY :
VOIR FEUILLE ANNEXE JOINTE

ANIMATION & MEDIAS :
Speaker (nom et Qualification) BRELAUD Franck
Télévisions, radios, presse écrite, autres (à détailler ...) : LE BIEN PUBLIC FRANCE BLEUE
Véhicules mis à leur disposition : rien

SERVICE D'ORDRE ET DE SECURITE :		SERVICE SANITAIRE :	
Police	non	Médecins : 1 urgentiste + 1 infirmière	oui
Signaleurs	oui	Secouristes + Ambulance 12 secourist	FFSS21
Voiture ouvreuse	1 vélo	Kinésithérapeutes	oui
Circulation bloquée	Oui	Stands de récupération	oui
Protection des coureurs	oui	Podologue	oui

REGULARITE DE L'EPREUVE :

Mme MANNEVY Christine

Officiel - Juge Arbitre de CHS atteste que :

Les athlètes ont effectué le parcours décrit au certificat de mesurage dans son intégralité

Les points de départ et d'arrivée ont été respectés.

Le balisage du parcours mis en place par l'organisateur respectait strictement les indications restrictives mentionnées au certificat de mesurage.

Les concurrents ont été suivis en permanence par un jury mobile et ont respecté les règlements.

Dossier de mesurage N° : BOU021/05609/2012

Nom des mesureurs : MANNEVY Christine
MANNEVY michel - Michaut JJacques

Remarques de l'officiel :

LES SECOURISTES ONT ETE DEBORDES PAR LES MALAISES DES ATHLETES DUS AUX CONDITIONS ATMOSPHERIQUES

Signature : C MANNEVY

TEMPS DE PASSAGE CHRONOMETRES ET CERTIFIES PAR L'OFFICIEL :

Record de l'épreuve :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Record de France :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Meilleure Performance Réalisée en France :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non			

Km 1 : dos 36.29.68.69.76.31.1.66 : 3'04

Km4 : dos 68.69.76.31.1.66: 12'42

Km5 : dos 68.69.76.31.1.66: 15'55

Km10 : dos 76.31.1.66 : 32'08

Km15 : dos 76.31.1.66 : 48'47

Km16 : dos 31.1.66 : 52'02

Km18 : dos 31.1.66 : 58'45

Km20 : dos 31.1.66 : 1''05'30

CHRONOMETRAGE DE L'EPREUVE :

Nom de la Société : Chrono Competition

Type de chronométrage : Puce dans le dossard

Les temps sont justes et correspondent aux chronos manuels, au juge arbitre et au passage des coureurs sur la ligne d'arrivée

RESULTATS / SERVICE INFORMATIQUE :

RESULTATS CORRECTS

CONTROLE ANTI-DOPAGE :

OUI

NON

Nombre d'Athlètes contrôlés :

Nom du délégué : Beatrice Garnier

Salles prévues OUI - NON

Personnel prévu

OUI - NON

Remarque : aucune

MANAGERS :

Nom : AUCUN

DOSSARDS :

Tyvek, feutrine, plastique, carton

TYVEK

Conforme à la réglementation:

OUI

Dossards hommes distincts des dossards femmes

non

Autre procédé :

Puce dans le dossard

PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
L'officiel Juge Arbitre a-t-il eu en sa possession un dossier complet de mesurage	X		sur place
Repérage du circuit préalablement à l'épreuve	X		moto
Identification précise des repères départ et arrivée	X		clou
Type de véhicule mis à disposition de l'officiel pour juger la course	MOTO		
Contrôle de la course en intégralité	X		

ORGANISATION DU DEPART :	OUI	NON	JUSTIFIER
Signalisation du lieu de départ pour les coureurs	X		Oriflamme
Longueur de l'artère de départ avant le premier virage	X		
Aire de départ suffisamment large	X		5M
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage	X		
Sas réservé à l'élite	X		
Maintien des coureurs sur la ligne de départ	X		
Moyen de maintien des coureurs (corde ; élastique ; filet ; autres)	rien		
Signal de départ (pistolet ; canon ; autres)	pistolet		
Respect de l'horaire de départ	X		
Maintien du public par barriérage de l'aire de départ avant et après la ligne	X		
La ligne de départ a-t-elle été respectée par l'ensemble des coureurs	X		

REMARQUE
<p>Aucune</p> <p>Les N° de dossards de 1 à 100 étaient réservés aux élites, certains avaient des petits cartons dans la main</p> <p>IL EST PREFERABLE POUR UNE MEILLEURE VISIBILITE POUR LES BENEVOLES D'AVOIR DES PASTILLES DE COULEUR SUR LES DOSSARDS</p> <p>Prévoir des accréditations pour bénévoles et officiels</p>

RESPECT DU PARCOURS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Respect intégral du dossier de mesurage	X		
Balisage suffisant ; fermeture du parcours	X		
Fléchage correct	X		

INFRACTIONS CONSTATEES :
Aucune

ORGANISATION DE L'ARRIVEE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Longueur de l'artère d'arrivée suffisamment longue	X		
Ligne tracée au sol en respect du repère de mesurage indiqué dans le dossier de mesurage	X		
Nombre de couloirs	1 suffisant		
Maintien du public par barriérage de l'aire d'arrivée avant et après la ligne	X		
Installation des postes de chronométrage en regard de la ligne d'arrivée	devant		
Mode de chronométrage °	chrono manuel + puces		
Temps publiés par l'organisation conforme aux temps relevés par l'officiel	X		

INFRACTIONS CONSTATEES :
Aucune

RAVITAILLEMENT & EPONGEAGE :	OUI	NON	JUSTIFIER
Emplacements conformes à la réglementation	X		
Ravitaillements suffisants	X		
Epongeage conforme	X		
REMARQUE :			
Aucune			

RESULTATS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Imprimés conformes à la réglementation	X		
Publication des N° de licences FFA	X		
Affichage rapide	X		
Information rapide par l'animateur	X		
Résultats chargés sous 48h sur Si-FFA conforme à ce qu'on a validé		X	
Jury chargé sur SIFFA	X		
REMARQUE :			
Aucune			
LES RESULTATS ONT ETE CHARGES 4 JOURS APRES L EPREUVE			

CEREMONIE DE REMISE DE COUPES :	OUI	NON	JUSTIFIER
De bonne tenue	X		
Bon déroulement général	X		
REMARQUE :			
AUCUNE			
Ceremonie faite immédiatement après l'épreuve, rapide et de belle tenue			

HANDISPORTS :	OUI	NON	JUSTIFIER
Acceptés par l'organisateur			Aucun
Si oui, respect du départ anticipé			
Fermeture du parcours ; respect de la sécurité			
Respect de la réglementation (Classement séparé)			

JOELETTES :	OUI	NON
Les Joélettes sont parties derrière, une puce a été affectée au siège uniquement et des dossards réservés pour les 6 porteurs	PAS DE RELAI	

PERFORMANCES REALISEES					
IA	IB	N1	N2	N3	N4
0	0	0	0	0	0

NATIONS REPRESENTEES	NOMBRE
Nombre de nationalité dans les 100 premiers hommes et 50 premières femmes (pour labels Internationaux)	

EPREUVES SIMULTANÉES :	OUI	NON	JUSTIFIER
Si un relais a eu lieu, le départ a-t' il été décalé			PAS DE RELAI

APPRECIATIONS DE L'OFFICIEL :	Très bien	Bien	A améliorer	Observations
Accueil des officiels par l'organisateur	X			
Conditions de travail de l'officiel	X			
Service d'ordre et de sécurité		X		
Service sanitaire			X	Les secouristes (12) ont vite été débordés par les malaises des coureurs
Distribution des dossards		X		
Nature des dossards		X		
Organisation du Départ		X		
Déroulement de la Course		X		
Organisation de l'Arrivée		X		
Ravitaillement – Epongeage		X		
Handisports				aucun
Résultats		X		

INCIDENTS A SIGNALER – APPRECIATION GENERALE DU JUGE ARBITRE			
Aucun			
Revoir le nombre de secouristes			
Avis sur le label :	"A reconduire"	OUI	NON
	"Label supérieur"	OUI	NON

Date :
Le 8 septembre
2016

Nom, Prénom et Qualification :
Mannevy Christine, Expert IAAF

SIGNATURE :
C. Mannevy

ANNEXE AU RAPPORT D'ARBITRAGE

Christine MANNEVY
Expert IAAF
Licence 375175



Désignée par la CRCHS pour officier sur les courses du Bien Public avec, je suis accueillie par Fred Bonnemain, l'organisateur.

Accueil

Les concurrents sont accueillis au village partenaires dans la cours du journal « Le Bien Public », près de l'arrivée où des stands sont dressés et des animations mises en place. Les vestiaires et toilettes et douches sont situés dans les locaux du Bien Public.

La remise des récompenses se fera devant le Bien Public près du village partenaire.

Comme spécifié sur le bulletin d'inscription, la licence ou le certificat médical avec la mention en compétition sont demandés pour participés à l'épreuve.

Le départ

Le départ est situé Quai Nicolas Rolin.

La ligne de départ est tracée en face du clou comme indiqué dans le dossier de mesurage

La largeur de la chaussée est suffisante dans le début de la course (5m) au regard du nombre de coureurs.

Des barrières sont mises en place et bloquent l'accès au départ par devant.

Les athlètes, hormis pour les dossards élites (1 à 100) qui accèdent eux par devant et s'échauffent devant la ligne, les autres accèdent au départ par une rue adjacente et entrent dans la zone de départ par l'arrière.

Prévoir des pastilles de couleurs pour les dossards élites

Prévoir des accréditations pour les bénévoles et officiels

Bonne maîtrise du départ



Le parcours

Le parcours est constitué de 2 boucles.

La reconnaissance du parcours a été faite vers 11h. Le balisage était correctement mis en place.

Les épongeages et ravitaillements sont suffisants sur le parcours.

Les km sont marqués au sol et indiqués par des panneaux bleus pour le 10km, rouges pour le semi.

Le parcours est entièrement fermé à la circulation.

La circulation est bloquée et le parcours est bien sécurisé.

L'arrivée

La ligne d'arrivée est placée en face du clou comme décrit dans le dossier de mesurage.

Elle est située dans l'enceinte du Bien Public, la zone est bien barrière, le public est bien canalisé.

Les tapis de détection sont installés sur la ligne d'arrivée.

Une horloge située sur la gauche indique le temps aux athlètes.

Une vidéo enregistre l'arrivée des concurrents et les prend en photo, système permet un contrôle immédiat en cas de litige.

Le dégagement de la zone se fait de façon fluide.

Le ravitaillement est placé au bout du couloir.

Les secouristes ont vite été débordés.

Très bonne gestion de l'Arrivée



Le Chronométrage et les résultats

Le chronométrage effectué par trois chronométreurs officiels de la Côte d'or et par la Société Chrono Competition. Le chronométrage est correct et concorde avec celui des juges arbitres après vérification.

Les résultats sont établis par la Société Chrono Competition. L'affichage a été rapide,

Ils reflètent les arrivées dans l'ordre des concurrents et leur temps réel.

Les résultats et le chronométrage sont corrects.

Animation et Médias

Le speaker Franck Brelaud anime la course au départ et à l'arrivée.

La manifestation est couverte par le journal : **Le Bien Public**

Couverture médicale

La présence d'un médecin urgentiste et une infirmière

Un local réservé dans les locaux du Bien Public

3 ambulances

12 secouristes de la FFSS21 répartis sur le parcours

En raison de la chaleur les secouristes ont vite été débordés par les malaises des athlètes

CONCLUSION :

C'est une organisation sérieuse avec un parcours agréable et des bénévoles performants.

De gros efforts sont fournis pour obtenir une épreuve de qualité et en assurer sa pleine réussite.

Les points forts sont :

Un parcours sécurisé avec une bonne couverture médicale.

Un balisage correct renforcé par un tapis de détection des puces positionné sur le parcours.

Une mise en place rapide des coureurs dans la zone de départ

Une bonne gestion de l'arrivée

Des résultats corrects mais **chargés tardivement sur siffa.**

Les points à améliorer :

La couverture médicale avec plus de secouristes

Prévoir des accréditations pour bénévoles et officiels

Prévoir des pastilles de couleur pour les dossards élites

Avec ces améliorations, le label peut être reconduit.

Bonne continuation, merci pour l'accueil.

Christine Mannevy, Expert IAAF HS

Copie à : - FFA-CNCHS / Service Hors Stade

- Comité d'Organisation / LE BIEN PUBLIC Isabelle SLOSIAR

- CLUB FFA AC CHENOVE/ Président CDCHS : Fred BONNEMAIN

- Président CRCHS / MICHAUT JJ

- Officiel régional Adjoint – V DAPOIGNY

PJ : - rapport officiel

- annexes au rapport de course

- classements partiels

- photos de la course,

- feuille de composition du jury

Feuille de jury

www.athle.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

JURY DES EPREUVES A LABEL INTERNATIONAL, NATIONAL ET REGIONAL

NOM DE LA COURSE : Course du Bien Public

LIEU : Dijon

DATE : 03/09/2016

LIGUE : Bourgogne

DEPARTEMENT : Côte d'or

FONCTION	NOM ET PRENOM	QUALIFICATION	LICENCE	CLUB
Directeur de Course	BONJEHAN Frédéric	Président CDCUS 21	383093	AC Chenôve
Officiel Juge Arbitre de CHS	Christine Hanon	O. Expert Intemporel	375175	AS Auxerre
Officiel Adjoint de CHS	V Dapigny	O Régional		AS Auxerre
Chronométrateur Général	Seguin Guy	O Régional		Dijon UC
Chronométrateurs Adjoints	Carrel Robert Ponelle J David	O Régional O Régional		AC Chenôve AO Amilly
Starter	Dubief Michel	O Fédéral	211255	AC Chenôve
Responsable arrivée	Regnier Lydie	Officiel Régional		AC Chenôve
Responsable escorteur antidopage	Garnier Beatrice	Officiel Fédéral	37401	AC Chenôve
Responsable départ	Nichaut Jean Jacques	Président CRCHS	943850	Dijon UC

A renvoyer 8 jours avant l'épreuve à votre CRCHS et copie aux officiels Juges Arbitres de CHS et par internet à l'officiel logica joint aux résultats

⊕ Garnier Beatrice

⊕ Carrel Christian

⊕ Le Baillet Elisebeth

⊕ Carrel Robert

⊕ Beaudouin Jérôme

⊕ Marco

**ATHLETIC-CLUB
CHENOVE**
15, rue de Marsannay
21300 CHENOVE

adidas AREVA



Partenaires Principaux de la Fédération Française d'Athlétisme